



PETR du Pays du Sundgau (Siren : 200052173)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Commune siège	Altkirch
Arrondissement	Altkirch
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/05/2015
Date d'effet	20/06/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Nicolas JANDER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Batiment 03 Quartier Plessier
Numéro et libellé dans la voie	39 Avenue du 8ème Régiment de Hussard
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68130 ALTKIRCH
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	71 402
-----------------------------	--------

Densité moyenne	107,60
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total d'EPCI à fiscalité propre membres : 2

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
68	CC Sud Alsace Largue (200066033)	CC
68	CC Sundgau (200066041)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Elaboration, approbation, modification, révision et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCoT ou procédure future qui en tiendrait lieu</i> Pour mener à bien son objet et ses missions, le PETR du Pays du Sundgau pourra notamment : - Créer tous services utiles - Passer des contrats pour des études - Conclure et signer des contrats ou toute autre forme d'engagement avec l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département, un établissement public, une association, etc - Etablir toute demande de subventions ou de participation et en reverser le cas échéant, tout ou partie à des tiers publics ou privés (notamment pour les programmes européens et les opérations de soutien au commerce et à l'artisanat) - Assurer les dépenses nécessaires à la mise en œuvre de ses compétences et à son bon fonctionnement au moyen de crédits ouverts à cet effet au(x) budget(s) Les missions du PETR du Pays du Sundgau sont menées en étroite concertation avec les communautés de communes membres, les communes, les établissements publics ou les acteurs locaux du territoire.</p>
<p>Autres</p> <p>- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Elaboration, approbation, modification, révision et mise en œuvre du projet de territoire du Pays du Sundgau et toute politique publique d'aménagement et de développement durable du territoire. A ce titre, le PETR est habilité à signer tout document contractuel avec l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département, et tout autre organisme public. Dans le cadre de cette compétence, le PETR du Pays du Sundgau pourra également assurer le montage ou la réalisation de projets touristiques à l'échelle de l'ensemble du territoire sundgavien, en lien avec les communautés de communes.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)